



1ère réunion praticiens – chercheurs

Mardi 20 octobre, Salle du Master d'économie sociale, Université Toulouse Le Mirail
Résumé de Jacques Prades

Etaient présents :

Eric Thoumelou (SG UREI-MP), Valérie Letard (UREI MP), Jean-Paul Pla (élu ville Toulouse ESS), François-Xavier Salvagnac (UR SCOP), Jean Arroucau (Crepî), Frédéric Gay (Etymon), Pierre Berna (MACIF SO), Céline Thomas (SCIC Rhizobiome), Jean-Pierre Azaïs (SCOP Orque), Dominique Platon (SCIC Mobilib), Lukas Policar (stagiaire CERISES), Cindy Jean-Blanc (CERISES), Fabien Ferrer (Caisse d'Epargne MP), Marie-Laurence Sakaël (Pépinière des Arts du cirque), François Herbel (Association Boral), Christian Lefeuvre (Culture Liberté), Bérénice Dondeyne (ADEPES), Marius Chevallier (CERISES), Jacques Prades (CERISES).

Etaient excusés :

Alix Margado (CG SCOP-SCIC) texte joint en annexe, Chantal Ballanger (Macif Fondation SO), Géraud Acquier (SCOP ITER), Carolle Rio (Camino)

Objet de la réunion : recenser les problématiques qui touchent les entreprises de l'économie sociale et solidaire et en déduire des axes de recherche.

Commentaires et prospectives

L'initiative de travailler, sans la médiation d'institution, sans représentation et sans mandat, sur la seule confiance entre nous, explique certainement que presque tous les acteurs invités ont répondu à un appel discret sur un lieu neutre de l'université. On peut y voir trois messages : le premier est la nécessité de sortir par le haut du marasme économique et financier, en pensant que nos richesses peuvent être mieux exploitées. Le deuxième est la maturité de chacun d'entre-nous, ceux qui restent aujourd'hui en place étant ceux qui résistent à la sélection naturelle ! Le troisième est que les institutions représentatives sont dans un tel état qu'il vaut mieux compter sur nos propres forces, au niveau le plus local qu'il soit.

Nous pourrions convenir de passer les 15 premières minutes en début de chaque réunion pour gérer les questions d'organisation. La question du « nom » de notre groupe sera traitée ultérieurement. Voici deux propositions :

- Une des idées que nous avons en chantier est de rapprocher les biens collectifs que nous créons dans notre domaine, de l'existence de biens communs de l'humanité. Un des biens communs les plus menacés aujourd'hui est l'eau, laquelle est fortement dépendante des glaciers qui se trouvent le plus souvent au pied des plus hauts sommets. L'eau de la Garonne trouvant sa source au trou du Toro, au pied du plus haut massif pyrénéen, le Pic d'Aneto. Notre groupe pourrait s'appeler, « **Le groupe d'Aneto** ».

- Si on veut faire apparaître la nécessité de « recherches » liées à une volonté d'aller vite, pour éviter de s'écraser contre un mur, on est devant un dilemme : la recherche oblige à s'arrêter, à lever la tête du guidon pour entamer une réflexion ; or, il faut aller vite. On pourrait évoquer ce dilemme par le nom suivant : « le groupe **A la recherche du temps gagné** ». Il serait un clin d'œil à l'angoisse de Marcel devant la vie qui tourne, tout en soulignant la volonté d'accélérer nos réflexions...

Chacun peut faire des propositions à cette première question.

La deuxième question est celle du lieu : la prochaine réunion aura lieu à La Maison de l'économie solidaire, invitée par Eric Thoumelou et Bérénice Dondeyne. On pourrait convenir, si vous en êtes d'accord, que la réunion soit présidée par celui qui invite et tourner à chaque séance. Fabien Ferrer avait, me semble-t-il, proposé de prendre le relais ?

Cerises propose que Lukas soit chargé de faire les compte-rendus.

Voici maintenant trois thématiques dégagées de notre réunion :

1ère proposition : Le lien entre biens collectif et bien commun : l'identité

Les deux piliers des expériences d'économie sociale reposent sur la nécessité (« L'économie sociale est fille de la nécessité » disait Desroche) et sur un référent commun ou un destin commun qu'on peut appeler « l'identité ». La recherche d'une identité à nos pratiques (*Jean*) est donc incontournable et dépasse les différentes appellations de ce champ d'activité. On peut penser que ces différentes appellations ne sont pas très importantes au regard des pratiques effectives (*François-Xavier*). Mais la recherche de cette identité est pourtant au cœur du partage entre biens privés, biens publics, biens collectifs et bien communs. Reprenant l'exemple de l'eau (*Céline*), elle est à la fois un bien privé, un bien public, un bien collectif et un bien commun. Dans quelle mesure la gestion du bien commun qu'est l'eau peut-elle être fondée sur une propriété ?

La question de l'auto-partage (*Dominique*) est aussi de même nature. Le nombre de places de parking libérées par l'usage d'un bien collectif est un objectif de bien commun, qui suppose des critères d'évaluation spécifiques de ces activités.

Les entreprises d'insertion sont peut-être dans une problématique identique : on peut mesurer le coût de l'insertion par rapport aux rentrées fiscales pour l'Etat mais même si on prouve l'intérêt économique des pouvoirs publics à mettre en place ce type de dispositifs, on n'a pas épuisé la question pour autant car on reste prisonnier d'une logique économique coût/avantage. On peut aller au-delà en cherchant un objectif de bien commun, celui de lutter contre l'insécurité sociale. La sécurisation sociale est un bien commun. La question est de savoir si une structure collective permet de fonder un entrepreneuriat nouveau poursuivant l'objectif de ce bien commun. Dans la panoplie des mesures visées pour lutter contre la pauvreté, les derniers textes de loi ne font pas la part belle à l'IAE. Il ne s'agit pas d'un oubli mais plutôt le fait qu'on considère davantage l'IAE d'un air condescendant que comme un nouveau type d'entrepreneuriat.

La question de l'identité induit donc une critique de la représentation dominante de l'entrepreneuriat et de l'économie. Ainsi, en retravaillant ces catégories en fonction des pratiques existantes, pourraient se dessiner à la fois une représentation de ces activités mais aussi une direction que nous pourrions revendiquer (autant d'un point de vue positif que normatif) et nous diriger (*Jean-Paul*). Il s'agit bien d'avoir toujours une main tendue vers la lutte contre les exclusions sociales et une autre vers la force d'innovation sociale qui vise une transformation sociale. Mais quel est le sens de cette transformation ?

2^{ème} proposition : le territoire

La question d'un nouveau découpage territorial est à l'ordre du jour (*Eric, Jean-Paul*). Il sera intéressant d'étudier la façon dont on cherche à marier la pertinence, du point de vue des entreprises de l'économie sociale, de dispositifs publics (venus d'en haut ou bien relevant d'un niveau de décision plus local ?) avec les intérêts propres des élus locaux et des administrations publiques. Les tensions sont d'autant plus importantes que la frontière entre biens communs et biens publics est floue et donc que les complémentarités sont fortes.

Cette question est doublement compliquée par la conception des pouvoirs publics en France. D'une part, la centralisation de l'État (la France étant le seul pays avec la Grande-Bretagne, à être aussi centralisé) entre en contradiction avec l'ancrage local des entreprises locales. D'autre part, on a pris l'habitude en France de confondre les politiques de territoires avec la question du territoire qui est beaucoup plus large et invite à une réflexion plus forte sur notre relation au territoire. La légitimité de la société civile en France y est plus faible qu'ailleurs. Ajoutons que le lien entre pouvoirs publics et bien public peut lui-même être questionné en raison de la maladie de la démocratie parlementaire dont les idées apparaissent de plus en plus comme des stratégies individuelles de conquête du pouvoir.

Cette dualité est difficile puisque la décision appartient tout de même en dernier ressort à ceux qui votent, mais que la question du territoire et celle du politique ne sont pas un monopole de la démocratie représentative. Nous revendiquons en effet que l'instance politique est déterminante dans nos entreprises et qu'elle est le mobile, suivant ainsi les traces de K. Polanyi. Mais aussi que nos entreprises sociales sont fortement territorialisées.

3^{ème} proposition : les outils financiers

Nos pays voisins nous montrent que les expériences d'agglomérations d'économie sociale qui parviennent à atteindre un poids significatif dans leur territoire ont toutes créés leur propre outil de financement (La Caja Laboral au pays basque, La Banca Etica en Italie, Le Risqu au Québec).

En région, la panoplie des différents types de financement des activités de l'ESS est intéressante et l'activité de Finansol pour les rendre lisible est manifeste. L'arrivée à Toulouse du SOL peut compléter cette panoplie.

Pour autant, la comparaison de ces différents outils -Sofinej, Crédit Coopératif, Esfin-Ides, Banca Etica, Caja Laboral, Risk, le SOL, etc- peut nous permettre de préciser les besoins, les manques et les risques de ces outils. Fort curieusement, les acteurs de ce domaine quand ils sont porteurs de projets, oublient vite les difficultés de trésorerie et les règles du prêt bancaire qui vont l'utilité de petites structures (les cigales ou les caisses). Par ailleurs, nous ne sommes pas encore arrivés à créer des structures de prêts qui associent lutte contre l'exclusion, portage de projets innovants et ancrage territorial (chaque cas est traité par un organisme différent). Le projet SOL qui pourrait avoir cette vocation présente des risques majeurs qui sont rarement évoqués. La finalité n'est pas de « critiquer » mais de mettre en garde pour mieux éviter les écueils. Il serait intéressant de mettre en lumière ces différents aspects et d'imaginer des procédures qui permettent de limiter ces risques. S'il y a bien une chose intéressante dans l'histoire de l'économie sociale, c'est de comprendre les différents écueils auxquels elle a pu succomber.

Annexe (extrait d'un mail de A. Margado)

« Il est difficile à froid de participer à l'échange d'idées que vous aurez pour dégager des problématiques qui nous intéresseront en commun.

Toutefois, à froid et trop rapidement :

- la question récurrente de la délimitation de nos solidarités : entre économie sociale définie par les statuts depuis M. Rocard, et économie sociale se voulant moins contrainte et ajoutant les adjectifs solidaire, populaire, ... comment poser les principes de reconnaissance mutuelle qui devraient engager de la mutualisation non seulement de compétences, mais aussi financière et de lobbying, sans se perdre dans un magma où "tout le monde il peut être beau" ; regarder de près ce qui se réfléchit au Codès (Avisé) et tout ce qui est relayé par la notion "d'entrepreneur social" ; la démarche de l'UPE13 est-elle un mouvement de fond (cf doc joint) ;

- analyser le foisonnement d'idées et de projets sur, notamment, les énergies renouvelables (bois énergie et photovoltaïque notamment) ou l'habitat collectif (éco et auto construction, coop habitat, éco quartiers, habitat social, ...), et d'autres secteurs comme le bio, la culture ou les circuits courts, etc.... : quels sont les moteurs ? économies d'échelle, contestation et choix de société, fatalisme et débrouillardise, mode bobo, ... ? Innovations sociales qui ne trouvent pas leur place, leurs ressources humaines, financières, et juridiques, dans l'économie sociale et solidaire ? Qu'émerge-t-il de cela en terme collectif ? comment les vertus de l'individualisme (pas le côté négatif) ancré dans l'Humanisme peut-il rejoindre d'autres organisations sociales que la mondialisation amène à nos portes ?

* comment puis-je construire ma maison en pierre locale alors que le même granit arrive de Chine moins cher ? comment la solidarité ne peut plus se raisonner uniquement qu'en loco-local ?

* comment repérer des innovations et mesurer le risque de repli sur son territoire (locavore, circuits courts, SEL, Scop), tout en imaginant des pistes pour limiter les contradictions quand on veut exporter un savoir faire social (Mondragon qui emploie des salariés dans les pays de l'Est)

* depuis Rochdale jusqu'à l'ajout d'un septième principe à la charte de l'ACI, quelle est la ligne de fond ? que retrouve-t-on dans les pulsions d'aujourd'hui ?

Voilà deux pistes de questionnement écrites au fil du clavier sans réflexion préalable.

Il me semble que dans la logique de Cerises et de ce qui est annoncé dans l'invitation pour aujourd'hui, il faut arriver à bâtir un cadre de réflexion qui n'est pas loin de l'action, et donc des acteurs. La réflexion ne peut pas n'être que socio, ou réseaux, ou historio, ou intello ... des ouvertures au public, des conférences ou ateliers ne suffisent pas, il faut trouver comment vérifier en marchant auprès d'expériences de terrain (j'ai dans la tête le fonctionnement itératif que nous avons mis en place pour la Démarche Collective d'Innovation entre un groupe de réflexion et un groupe de terrain sur 18 mois... mais il avait fallu le financer !) ».